

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU  
CONSEIL MUNICIPAL DU 25.05.2020**

L'an deux mil vingt, le 25 Mai à vingt heures, les membres du Conseil Municipal de Presles et Thierny, proclamés élus par le bureau électoral à la suite des opérations du 15 mars 2020 se sont réunis dans la salle de la mairie sur la convocation qui leur a été adressée par le maire en application du III de l'article 19 de la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 et des articles L 2121-7 et L 2122-8 du Code Général des collectivités territoriales.

Etaient présents : MM et Mmes les conseillers municipaux : MARGOTTEAU Christian – PETIT Elodie – GRIMAUD Xavier – GRANDPIERRE Estelle – CHARLIER Aude - BACHELLEZ Pascal – SZEWCZYK Marie-Christine – DEJOIE Bastien - JACQUEMINET Fabrice – CAFFIN Anne – KELLER Maxime

Absents : /

La séance a été ouverte sous la présidence de Mr KELLER Maxime qui après l'appel nominal a donné lecture des résultats constatés au procès verbal de l'élection et a déclaré installer : Mrs et Mmes MARGOTTEAU Christian – PETIT Elodie – GRIMAUD Xavier – GRANDPIERRE Estelle – CHARLIER Aude - BACHELLEZ Pascal – SZEWCZYK Marie-Christine – DEJOIE Bastien - JACQUEMINET Fabrice – CAFFIN Anne – KELLER Maxime – dans leurs fonctions de conseillers municipaux.

Mr KELLER Maxime, le plus âgé des membres du conseil municipal a pris ensuite la présidence. Le conseil a choisi pour secrétaire : M. DEJOIE Bastien

### **ELECTION DU MAIRE**

Le conseil municipal a désigné deux assesseurs : Mme PETIT Elodie et Mme CHARLIER Aude

Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom a remis fermé au Président son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après:

Nombre de bulletin dans l'urne	:	11
A déduire les bulletins nuls	:	0
Reste pour le nombre des suffrages exprimés	:	11
Majorité absolue	:	6

A obtenu : Mr KELLER Maxime : 11 voix

M. KELLER Maxime ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé Maire et a été immédiatement installé.

### **NOMBRE D'ADJOINT**

Le conseil municipal à l'unanimité fixe le nombre des Adjointes au Maire à : 3

### **ELECTION DU 1<sup>er</sup> ADJOINT**

#### **1<sup>er</sup> tour de scrutin**

Il est procédé ensuite dans les mêmes formes et sous la présidence de M. KELLER Maxime, Maire, à l'élection du premier adjoint.

Nombre de bulletin dans l'urne	:	11
A déduire les bulletins nuls	:	0
Reste pour le nombre des suffrages exprimés	:	11
Majorité absolue	:	6

A obtenu : M. GRIMAUD Xavier : 11 voix

M. GRIMAUD Xavier ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé 1<sup>er</sup> adjoint et a été immédiatement installé

### **ELECTION DU 2<sup>ème</sup> ADJOINT**

#### **1<sup>er</sup> tour de scrutin**

Il est procédé ensuite dans les mêmes formes et sous la présidence de M. KELLER Maxime, Maire, à l'élection du 2<sup>ème</sup> adjoint.

Nombre de bulletin dans l'urne	:	11
A déduire les bulletins nuls	:	0
Reste pour le nombre des suffrages exprimés	:	11
Majorité absolue	:	6

A obtenu : Mme GRANDPIERRE Estelle : 11 voix

Mme GRANDPIERRE Estelle ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé 2<sup>ème</sup> adjoint et a été immédiatement installée

### **ELECTION DU 3<sup>ème</sup> ADJOINT**

#### **1<sup>er</sup> tour de scrutin**

Il est procédé ensuite dans les mêmes formes et sous la présidence de M. KELLER Maxime, Maire, à l'élection du 3<sup>ème</sup> adjoint.

Nombre de bulletin dans l'urne	:	11
A déduire les bulletins nuls	:	0
Reste pour le nombre des suffrages exprimés	:	11
Majorité absolue	:	6

A obtenu : Mr BACHELLEZ Pascal : 11 voix

Mr BACHELLEZ Pascal ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé 3<sup>ème</sup> adjoint et a été immédiatement installé

Lecture est donnée de la charte de l'élu local  
La séance est levée à 21 heures